

90^e congrès de la LDH – Saint-Denis, 8, 9 et 10 juin 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ : 290 VOIX « POUR », UNE VOIX « CONTRE », 12 ABSTENTIONS

2018 – LA LDH, ENCORE ET TOUJOURS SUR TOUS LES FRONTS... ET UNE NÉCESSITÉ CRUCIALE D'ÉVOLUTION

Comment ne pas ouvrir ce rapport des activités de l'association et de ses différentes instances sans rappeler que 2018 est l'année des 120 ans de la LDH ? Sa naissance a ainsi été l'objet de nombreuses commémorations prenant des formes diverses et offrant ainsi l'occasion de donner toujours plus de visibilité à nos idées et à notre présence dans la société française.

Rappelons la commémoration du Panthéon, le 10 décembre, qui a rendu hommage aux membres de la LDH, et à ses amis présents en ces lieux. Elle a également permis de distinguer René Cassin en cette année des 70 ans de la DUDH. Evoquons également le colloque international à l'université de Nanterre « **La Ligue des droits de l'Homme depuis la Seconde Guerre mondiale. Penser et agir pour les droits de l'Homme** » en partenariat avec **la Contemporaine** (l'exposition virtuelle est visible sur le site de cette dernière : <http://www.lacontemporaine.fr/>). Signalons également le numéro spécial d'*Hommes & Libertés* consacré aux 120 ans. Il faut aussi rappeler le colloque « **De l'affaire Dreyfus à l'antisémitisme d'aujourd'hui** », organisé l'après-midi de la Convention nationale du 9 juin qui a permis de nombreux échanges sur le thème de l'antisémitisme, la LDH combattant l'antisémitisme depuis son origine. Sections et fédérations ont pris de nombreuses initiatives locales (conférences, expositions) et se sont fortement impliquées avec l'appui du siège et du groupe de travail « Mémoires, histoire, archives ». Commémorer les 120 ans de la LDH a ainsi été l'occasion de rappeler les sources de nos engagements et la légitimité de l'association. Au-delà de la dimension historique, ces différentes manifestations nous ont également permis de mettre en avant à la fois la permanence de nos engagements mais aussi la réalité de notre présence au quotidien pour défendre et promouvoir les droits, tous les droits pour toutes et tous.

Et 120 ans après notre création, actifs, nous l'avons également été en cette année 2018 qui a vu se mêler mobilisations et formes d'actions traditionnelles et nouvelles. Mentionnons certaines particulièrement marquantes, au risque de passer d'autres sous silence qui mériteraient également de figurer dans un rapport d'activité. Le rapport annuel 2018 « **La LDH en action** » qui sera disponible lors du congrès met en avant la richesse et la diversité des combats menés.

1 - Au fil de l'année et des mobilisations ...

Nous avons été mobilisés pour des combats toujours nécessaires.

- Comme chaque année, les sections ont été « sur le pont » pour interpeller les pouvoirs publics et les citoyens sur le sort fait aux migrants, aux réfugiés, aux étrangers toujours malmenés dans notre pays et en Europe. Cette année 2018 a donc été marquée par la poursuite de mobilisations particulièrement importantes dans le cadre de campagnes en faveur de l'accueil des réfugiés et de la solidarité auprès des citoyennes et citoyens s'engageant à leur côté. Beaucoup d'énergie militante a été consacrée aux mobilisations en lien avec l'évolution de la situation à Calais, auprès des militants de la solidarité issus d'autres horizons à Briançon, dans la vallée de la Roya... et un peu partout en France ou en Europe. Partout en France de nombreuses manifestations pour dénoncer le scandale du refus d'accueillir le navire humanitaire l'Aquarius ont été organisées par les sections de la LDH en partenariat avec d'autres organisations. Nous avons été très

engagés dans la dénonciation et la lutte contre la loi « asile-immigration », l'accompagnement de mineurs non accompagnés, l'enfermement des enfants et l'encadrement et l'animation des Etats généraux des migrations (EGM).

Les sections restent très vigilantes et mobilisées contre le racisme sous toutes ses formes, l'antisémitisme et l'islamophobie. Notons que le documentaire **8 avenue Lénine** de Valérie Mitteau et Anne Pitoun a favorisé la prise de conscience du racisme dont sont toujours victimes les Roms dans notre pays puisque beaucoup de sections l'ont choisi pour leurs cinés-débats.

Ces initiatives, qui ont été menées en lien avec toutes les instances de la LDH, du niveau national à l'appui du groupe de travail dédié, soulèvent le risque d'épuisement de nos investissements militants au détriment de la pérennité de notre activité d'association généraliste.

- Les droits des femmes, sous toutes leurs formes ont constitué un de nos engagements dans une année marquée par le phénomène #MeeToo qui a mis spectaculairement sur le devant de la scène médiatique et sociale ce combat. Soutenant cette réaction salutaire aux effets de la société patriarcale et viriliste, nous avons construit un positionnement spécifique, fruit d'un travail interne à l'occasion de plusieurs débats en Comité central. Nous avons fait valoir nos positions propres par voie de communiqués ou à l'occasion de travaux de réflexion partagés avec d'autres, notamment à l'occasion du colloque « **Féminisme, féminismes** » en février 2019 et notre réflexion collective a permis de mettre au travail un projet de résolution pour notre congrès élaboré de façon partagée.

- Autre volet de notre engagement, la défense des libertés qui ont été bien mises à mal. En effet, les libertés ont été régulièrement la cible d'un gouvernement qui s'est progressivement durci, au gré d'une évolution marquée par son incapacité politique devant une crise sociale majeure. Au-delà de la dérive sécuritaire qui traduit son inaptitude politique à répondre à la crise des « gilets jaunes », gardons en mémoire que le discours d'ordre et les pratiques martiales ont été précédés par l'intégration des mesures de l'état d'urgence dans le droit commun, au prix d'atteintes graves au respect des libertés. Cela nous a amenés à un important travail d'alerte politique et de pédagogie auprès de nos concitoyennes et concitoyens par le biais de nombreux communiqués, tribunes dans la presse et réunions publiques. Les différentes manifestations de la fin 2018 et du début 2019 ont vu s'organiser dans plusieurs grandes villes (Montpellier, Bordeaux, Toulouse, Nantes...) des observatoires citoyens mobilisant généralement des organisations de la société civile locale et plus largement des personnes désireuses de contrôler les activités policières et dans lesquels les sections de la LDH impliquées ont joué un rôle dynamique. Cette forme d'action innovante doit retenir toute notre attention car elle témoigne d'une pratique militante originale.

- A l'occasion de ce mouvement social et au-delà des questions liées au respect de libertés, la LDH a décidé dès le mois de décembre - alors qu'elle ne disposait pas d'éléments précis sur ce qu'allait être le « grand débat » voulu par le président de la République - de travailler sur des sujets précis relatifs aux droits et libertés que les événements ont posés. Ainsi des fiches thématiques ont-elles été proposées aux responsables des sections, fédérations et comités régionaux afin de nourrir leur réflexion. Ces fiches (l'asile, la démocratie, les droits économiques, les droits sociaux, l'égalité, la laïcité, l'impôt, le référendum) avaient pour but d'aider à poser des cadres aux initiatives possibles prises localement par la LDH, soit seule, soit avec des partenaires. Le cap était fixé : le respect des droits et libertés institués dans les textes fondamentaux que sont la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, le préambule de la Constitution de 1946 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Un vade-mecum a été diffusé pour une LDH présente sur ses bases et ses valeurs. Il n'était pas question pour la LDH d'inscrire ses débats dans le cadre officiel labellisé mais de permettre d'intervenir dans le débat public tout en gardant nos distances avec les formes proposées par un gouvernement résistant peu aux tentations d'instrumentaliser à son profit une formule qui lui permet de sortir d'une impasse politique. Ainsi avons-nous fait le choix de nous engager sur nos propres bases dans des échanges avec nos concitoyennes et concitoyens, car si la LDH ne lâche rien sur le respect des libertés, elle est toujours partie prenante du débat public pour autant que le minimum de formes en garantissent l'honnêteté. C'est ainsi que dans une dynamique articulant réflexion nationale et déclinaisons territoriales au plus près des réalités, nous avons, toujours avec nos partenaires, pris notre part au débat public que nous avons contribué à organiser sur des contenus et des formes qui nous sont apparus les plus opportuns et les plus adaptés. Nous avons décidé de collecter les initiatives locales et de leur donner une visibilité, c'est ainsi que les lettres : « **Débat national : la LDH en action : les actions des sections** » n°1, 2 et 3 ont été diffusées. Nous avons pu ainsi constater que les ligueuses et les ligueurs se sont mobilisés en nombre partout sur le territoire pour alimenter le débat public, en partenariat avec d'autres associations ou aussi avec des « gilets jaunes », toujours avec le souci d'avoir un rôle de vigie. A noter qu'un gros travail de formation interne a pu être mené dans ce cadre. Pour sa part la LDH a tenu à publier sa contribution au « grand débat », le 15 mars : « **Du grand débat à la liberté de débattre en grand** ». Il reviendra au

gouvernement de prendre responsabilité et acte des contenus d'échanges citoyens dont il est au final comptable.

- D'autres thématiques, d'autres formes d'action prennent aussi progressivement place dans nos réflexions et notre présence militante, particulièrement les mobilisations sur les questions environnementales. Secteur qui doit composer (et ce n'est pas toujours facile pour nous) avec d'autres modes de militance et de modalités d'intervention. A ce chapitre, notons une implication croissante des sections, dans les initiatives Alternatiba et mobilisations diverses liées à l'avenir climatique de la planète, et au sein du groupe de travail renouvelé.
- En partenariat avec la FIDH, la LDH est aussi présente sur le plan international : rappelons pour exemple la campagne contre les ventes d'armes à l'Egypte « **L'Egypte d'al-Sissi : une répression Made in France** ». Des sections ont organisé des projections du documentaire *Al Sissi, bons baisers du Caire*.

2 - Le fonctionnement interne

Les personnels du siège ont connu à nouveau une année très dense :

- le service communication très sollicité est sur le pont quotidiennement pour faire vivre les réseaux sociaux, diffuser les communiqués souvent dans l'urgence et transmettre les différents outils de communication internes et externes ;
- le service juridique qui, au-delà de la prise en compte des sollicitations individuelles extérieures, conseille et répond aux demandes nombreuses des sections, et accompagne des actions en contentieux ;
- le service administratif et financier qui remplit une mission moins visible mais tout aussi essentielle pour permettre à la LDH de fonctionner.

Nous les remercions ici de l'engagement dont ils ont fait preuve.

Soulignons comme fait marquant le départ de Viviane de Lafond, qui a choisi de nous quitter pour s'engager dans de nouveaux projets professionnels, après des années très actives passées à nos côtés.

Nous avons donc été amenés à recruter une nouvelle directrice déléguée en la personne de Lydia Martins Viana qui a dû très vite trouver sa place dans notre fonctionnement associatif et qui a notamment pour mission de nous accompagner dans notre réflexion sur l'avenir de la LDH.

- Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les bénévoles de la région Ile-de-France qui viennent régulièrement prêter main forte aux personnels du siège.

Les groupes de travail

Le fonctionnement des groupes de travail reste inégal. Certains marquent des signes d'essoufflement et on peut s'interroger sur leur existence réelle, d'autres ont été très actifs et ont permis à l'association d'avancer tant sur des éléments de réflexion que sur sa stratégie politique. Des rencontres fructueuses entre le Bureau national et certains animateurs ont permis une information mutuelle et parfois aussi de préciser les attentes de part et d'autre. Certains groupes ont fait l'effort appréciable et apprécié de territorialisation de leur fonctionnement en s'attachant à favoriser la présence par vidéoconférence de militantes et militants des différentes régions, ainsi qu'en prenant des initiatives décentralisées. Ils ont également développé un gros travail de formation interne ou ouvert aux militantes et militants qui a été très apprécié. Ces moments ont été vécus comme particulièrement importants en termes de transmission et de réflexion politique partagée, reste à capitaliser ces avancées et venir en appui aux groupes en faisant porter notre effort sur l'archivage et l'accès aux données que nous accumulons au fil de nos travaux et recherches.

Bureau national – Comité central

Le Bureau national a tenu un rythme de travail très soutenu avec une réunion par semaine et le Secrétariat général doit supporter aujourd'hui une telle charge de travail que la question de notre organisation interne et de l'efficacité de nos outils se trouve posée.

De son côté, le Comité central n'a pas non plus chômé. Il s'est réuni onze fois durant l'année civile. Il est à déplorer que les quarante-huit membres n'aient pu être présents régulièrement. Ce *turnover* est une difficulté en termes de continuité de la réflexion collective et, quelquefois, de cohérence et d'efficacité. Pour autant, le Comité central s'est attaché à être un lieu d'impulsion de la réflexion et de travail interne au service de l'ensemble l'association. Des thèmes ont été explorés à partir d'auditions de personnes qualifiées sur l'Europe, la fin de vie, les mouvements de mobilisation contre les atteintes portées aux droits des femmes, la situation de l'extrême droite aujourd'hui, les problèmes de bioéthique et

l'environnement. Tous ces sujets ont pu être repris à l'occasion d'autres formes de débats et de recherche (journées d'étude, colloques, université d'automne). Des groupes de travail ont pu s'en emparer pour poursuivre le travail de recherche permanent qui caractérise le fonctionnement de la LDH.

La communication de l'association

La communication est un enjeu stratégique pour la LDH. Nous pouvons distinguer la communication externe, la communication interne ainsi que tous les moyens développés par les sections pour donner à la LDH toujours plus de visibilité, citons pour exemple les cinés-débats et les cafés citoyens.

En 2018, la communication externe s'est traduite par :

- 73 communiqués, 98 communiqués communs avec d'autres organisations ;
- 7 conférences de presse à l'occasion de l'actualité ou de campagnes ;
- 29 lettres ouvertes ;
- 53 appels à manifestations, signatures de pétitions et appels à rassemblements ;
- 23 tribunes parues dans la presse ;
- 14 auditions ;
- 4521 coupures presse sur la LDH.

La communication interne est assurée par le biais de **La Lettre du secrétariat général** adressée aux présidents de sections, de fédérations et aux délégués régionaux chaque mois. Sont rappelés le calendrier des événements, les formations à venir, etc. pour permettre aux sections d'organiser leur travail.

Dans la semaine qui suit la réunion du Comité central, l'envoi du **Flash CC** permet aux ligueurs et ligueuses de connaître les sujets qui ont été abordés et de pointer quelques repères utiles à l'agenda de la LDH.

Il était reproché l'envoi quotidien des annonces d'actions menées sur le territoire ; la nouvelle formule d'Infocom diffusée chaque vendredi, **Les actualités LDH de la semaine**, permet d'acquérir une vision d'ensemble de la LDH : thématiques abordées et initiatives locales ou régionales.

Il ne faut enfin pas oublier ici les vade-mecum, les notes de synthèse ou documents réalisés par les groupes de travail.

Bon nombre des informations vers l'extérieur ont trouvé place sur le site qui constitue ainsi une mémoire des actions de la LDH. Dans ce cadre continue à se déployer la stratégie de visibilité de notre association sur les réseaux sociaux engagée depuis quelques années. Grâce au travail réalisé par le service communication, nous sommes aujourd'hui une association présente et suivie par un nombre important de personnes utilisant ces moyens d'information et de communication.

L'activité de la LDH sur les réseaux sociaux est en nette augmentation depuis 2016, date des premiers relevés de données chiffrées. Ce surcroît d'activité, ainsi qu'une pertinence des publications, assure à l'association une plus forte visibilité sur Facebook comme sur Twitter. En parallèle le nombre d'abonnés continue d'augmenter : le nombre de « J'aime la page Facebook » fin 2017 est d'environ 128 000, et 133 000 fin 2018, le nombre d'abonnés à la page passe d'environ 124 000 abonnés à 130 500 en un an entre fin 2017 et fin 2018. Pour Twitter, le nombre d'abonnés passe de 24 000 fin 2017 à 29 600 fin 2018. Fin mars, nous avons 33 400 abonnés au compte Twitter de la LDH. Cette progression sensible peut sans doute s'expliquer par une forte activité militante en lien et en réaction rapide avec l'actualité. Entre 2016 et 2017, le nombre de publications mises en ligne sur Facebook a triplé (de 444 à 1269 sur l'année). La visibilité des publications a ainsi explosé. Entre 2017 et 2018, l'activité a légèrement baissé, mais en moyenne l'impact des publications est resté stable, résultat d'autant plus intéressant qu'il survient dans un contexte où Facebook choisit de réduire la visibilité des pages au profit des échanges entre les comptes. Pour cette même période, les mises en ligne sur Twitter passent également du simple (508 tweets) au triple (1495 tweets). La visibilité des publications suit la même progression. En 2018, l'activité reste soutenue et augmente encore légèrement (1645 tweets). L'augmentation de la publication a un impact certain sur la visibilité de la LDH sur Twitter, mais c'est en 2018 que l'impact des publications fait un bond manifeste.

Il est confirmé que la multiplication des publications sur Facebook comme sur Twitter augmente le nombre de personnes touchées par notre communication. Plusieurs fois par jour, nos prises de position, nos informations, nos communiqués, nos tribunes et les annonces des initiatives nationales et régionales sont relayés. La crainte que trop publier ou republier du contenu similaire puisse saturer les utilisateurs n'est donc pas fondée aujourd'hui. Nous disposons donc encore d'une marge de manœuvre pour élargir notre audience : les réseaux sociaux sont encore à investir.

Rappelons à nouveau que, au-delà de ce que nous pouvons penser - et dénoncer – des pratiques des organismes gérant ces outils, notre présence sur Facebook et Twitter nous permet de diffuser nos idées et analyses à une échelle extrêmement appréciable et qu'elle nous amène également à sensibiliser et

entrer en contact avec des catégories de populations dont l'âge et les caractéristiques sociales sont sensiblement différentes de celles de nos militantes et militants.

Au-delà de l'effort déployé par les services du siège en ce domaine, les sections s'engagent progressivement à un rythme encore peu soutenu dans l'aventure consistant à animer des réseaux sociaux à l'échelle locale en ouvrant des pages Facebook et des comptes Twitter. Ce développement de nouvelles formes de communication pour nombre d'entre nous est appuyé par une campagne de formation interne qui trouve progressivement sa vitesse de croisière : formations au siège (30 juin 2018 - 25 personnes, 1^{er} septembre 2018 - 15 personnes et 17 novembre 2018 - 14 personnes), puis à Montbard le 19 janvier 2019 (14 personnes) et à Montceau-les-Mines/Le Creusot le 23 mars (12 personnes). D'autres formations (au siège ou délocalisées) sont en perspective. Les sections peuvent faire appel au siège pour organiser des formations en région.

Hommes & Libertés

Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à l'érosion permanente du lectorat de notre revue. Elle est pourtant reconnue pour la qualité de ses articles et comme moyen de diffuser nos analyses, ce qui nous permet de tenir notre place dans le débat d'idées. Cet état de fait maintenant récurrent devra nous amener à imaginer une nouvelle forme de diffusion de la revue afin de diversifier l'accès aux articles qui la composent. Il y a certainement à reconsidérer l'articulation des différents outils de communication dont nous disposons. Nous tenons à remercier les sections qui ne ménagent pas leurs efforts pour faire connaître *Hommes & Libertés* en proposant aux bibliothèques et centres de documentation des lycées des abonnements et en veillant également à ce que la revue figure sur les tables de presse lorsque qu'elles organisent conférences et débats publics. Cette démarche devrait être amplifiée d'autant que les différents auteurs peuvent être sollicités pour animer ces soirées.

3 - En 2018, l'association a aussi expérimenté...

L'accueil de services civiques

Venant en appui des interventions dans les établissements scolaires, les services civiques sont passés de quatre en 2017 (Montpellier et Toulouse) à huit en 2018 (fédération des Landes et section d'Angers). Amenant un appréciable soutien aux actions des bénévoles, leur suivi (travail sur l'évolution du poste, formations, perspectives professionnelles) est systématique et assuré par les équipes accueillantes sur les territoires et par Stéphanie Missir depuis le siège pour ce qui est du volet administratif. Après maintenant quelques mois de fonctionnement, le bilan de cet accueil est majoritairement positif, mais se heurte à la difficulté que rencontrent les sections et fédérations à s'inscrire dans des perspectives de développement et de consolidation d'actions qu'elles mettent en œuvre de façon empirique et souvent peu formalisée. Cette faiblesse est dommageable dans la mesure où ce secteur d'intervention a connu un fort développement ces dernières années et représente un enjeu fort quant à ce qui est de la transmission de nos idées et l'ouverture à de nouvelles et nouveaux militant-e-s. Soulignons enfin que nos perspectives de montée en charge de l'accueil de jeunes venant expérimenter avec nous engagement et pratique de la citoyenneté se heurtent à sa limitation quantitative à l'initiative de l'agence chargée de ce dispositif qui laisse son avenir dans une relative incertitude.

L'engagement dans les quartiers populaires et le programme CQFD

Le programme a connu une première période de lancement très active qui a pu bénéficier d'un financement conséquent de la fondation Open Society, permettant de salarier des interventions sur les territoires visés (Montpellier, Créteil, La Courneuve, Toulouse, Caen) et de financer un poste de chef de projet ainsi que les moyens d'animation d'une mise en réseau des associations de quartier et sections de la LDH concernées. Après cette première étape qui s'est soldée par un bilan partagé positif et ouvrant des perspectives de développement sur d'autres territoires, nous avons dû nous engager dans des recherches de financement qui ont abouti à une relance de l'action dans le dernier trimestre de l'année 2018 en reprenant la dynamique déjà engagée avec l'embauche d'une nouvelle cheffe de projet dédié. Éléments de bilan et enjeux : difficulté là aussi des sections et fédérations à s'engager dans un tel projet qui demande de s'ouvrir à de nouveaux partenaires et de nouvelles formes d'action. Perspective pourtant vitale pour le devenir de la LDH, l'élargissement de son assise militante et sa capacité à se développer.

Les expériences en direction des jeunes

– **Les concours de plaidoiries** se développent depuis plusieurs années. C'est une forme d'apprentissage de la citoyenneté qui enthousiasme les jeunes qui y participent et les enseignants qui les encadrent mais aussi plus largement l'ensemble des élèves et des personnels des établissements scolaires impliqués ainsi que les partenaires sollicités pour faire partie des jurys : avocats, magistrats, éducateurs, membres d'associations qui découvrent la capacité qu'ont les jeunes de s'engager pour la défense des droits.

– **La LDH en résidence, avec la parole des élèves** : ce dispositif créé par la section de Toulouse Ouest Colomiers en 2014 touche de plus en plus de jeunes de la région Midi-Pyrénées à qui la parole est donnée, plus de 5 000 élèves ont rencontré les militants de la LDH autour des valeurs de la République. Les outils proposés - kakémonos, marque-pages - permettent de parler avec les jeunes de laïcité, de justice, de vivre ensemble, de discriminations etc. Une expérience extraordinaire qui a vocation à se développer dans d'autres régions.

– **Les « Ecrits pour la fraternité »**, en 2018 ce sont près de 4 500 jeunes des établissements scolaires, des centres de loisirs, des conseils municipaux de jeunes, des établissements spécialisés qui ont participé et démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité. Les thèmes choisis sont en résonance avec les préoccupations de la LDH. En 2018 « **Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant** » premier vers du poème d'Apollinaire **Le voyageur** leur a permis de réfléchir sur la question de l'hospitalité et des migrations. Cette année scolaire 2018/2019 il leur a été proposé de réfléchir à l'égalité avec un vers de la chanson de Zebda, « **L'égalité, mes frères, n'existe que dans les rêves mais je n'abdique pas pour autant** ». Les sections sont nombreuses à s'investir dans ce concours qui est aussi un moyen de développer la visibilité de la LDH et de démontrer sa légitimité d'association agréée par le ministère de l'Education nationale pour contribuer à la formation des citoyens de demain.

Ces actions en direction de la jeunesse seront présentées à un moment du congrès par des vidéos, des interviews et les témoignages des animateurs des sections de la LDH qui s'y investissent. Toutes ces expériences ont vocation à se développer et à être mutualisées.

Le développement territorial

Mise en œuvre en 2018 de stratégies de développement territorial amorcé sur la zone Grand Ouest avec l'appui d'une chargée de mission en région pour créer les conditions de création et déclinaisons locales d'interventions de la LDH au plus près des territoires, et de relance du maillage territorial. Là aussi, nous nous heurtons à la difficulté d'imaginer et de mettre en actes un développement de l'association qui dépasse son fractionnement très souvent constaté en sections peu habituées à mutualiser moyens et projets. Reste également à imaginer des modalités de militantisme susceptibles d'accueillir des militants soit isolés géographiquement, soit désireux de s'engager à la LDH sous des formes autres que celles développées par leur section d'affectation en explorant la possibilité par exemple de faire fonctionner des groupes de travail ou de projets thématiques à des échelles territorialisées (fédérations ou régions). Notre réflexion sur l'échelon le plus pertinent pour développer la LDH et lui donner une meilleure visibilité va se poursuivre. Il faut ici observer que pour les comités régionaux, les nouvelles grandes régions sont sources de difficultés en raison des distances le plus souvent et que les fusions marquent le pas même si les relations et les échanges entre les anciennes régions existent.

4 – Adhésions et moyens financiers

Force est de constater que malgré les campagnes d'adhésion qui se succèdent, nous avons perdu en 2018 des militantes et des militants. Nous ne reviendrons pas à nouveau dans le détail sur un constat et des éléments d'analyse maintenant connus : si nous arrivons à relancer des dynamiques d'adhésions souvent à l'occasion de l'évolution du contexte politique, nous ne savons pas garder ces forces vives qui quittent trop souvent notre association quelques mois après. Les rapports d'activité de ces dernières années ont alerté régulièrement sur cet état de fait, et nous y sommes revenus à l'occasion de nos derniers congrès et conventions. La réalité est là. Certaines sections se sont engagées dans de vigoureuses actions visant à promouvoir l'adhésion, l'accueil et l'accompagnement de celles et ceux qui nous rejoignent, nous avons développé à plusieurs reprises des campagnes d'adhésion en innovant sur les formes de présentation de notre association et en activant nos réseaux sociaux. Pour autant, nous ne sommes pas en mesure de procéder à une évaluation précise des effets de ces efforts, faute d'outils suffisamment efficaces de gestion de nos effectifs et de notre organisation.

Inutile de rappeler ici l'importance vitale du nombre de nos adhérents que nous pouvons estimer aux environs de 8 400 en ces premiers mois de 2019. Il en va de la viabilité financière de notre

fonctionnement que des dons importants viennent aléatoirement améliorer sans toutefois nous apporter une stabilité suffisante.

2018 est une année qui a vu le Comité central dissoudre sept sections en proposant à leurs membres de rejoindre celles qui leur sont géographiquement proches, et la naissance de trois nouvelles sections par création ou fusion. Ainsi, depuis plusieurs années se remodèle notre maillage territorial qui, si on rapproche cette situation avec celle de la vitalité très inégale de nos fédérations et sections, interroge sur l'état et l'avenir de notre organisation. Notre carte associative a fortement évolué en situation d'isolement. A ce phénomène s'ajoute la métamorphose des pratiques militantes, celles notamment, mais non pas seulement, de nos jeunes concitoyennes et concitoyens séduits par nos idées et désireux de s'engager à nos côtés. L'engagement, les formes de militantisme évoluent et doivent nous amener à nous interroger et à faire évoluer nos pratiques et, ce faisant, notre propre fonctionnement et mode d'organisation. S'ouvre là un chantier mobilisant toute l'association et l'ensemble de ses membres qu'il n'est plus possible de différer et que le Bureau national a amorcé en cette fin d'année 2018 et que nous proposons de développer dans les mois qui viennent.

5 – Perspectives

En 2018, la LDH a engagé un travail de fond dont l'objectif est de repenser son action, ses modes d'intervention et de fonctionnement, à partir de la capitalisation sur son passé, des actions actuelles et des défis qui se posent dès à présent et caractérisent les enjeux majeurs de la période mais aussi des décennies à venir. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de propulser la LDH dans son avenir.

Ce travail interne qui sera enrichi par des apports externes va bien au-delà d'un simple toilettage de structure. La LDH évolue et surtout doit évoluer en se dotant d'une analyse commune des enjeux majeurs de la période, de ses dangers mais aussi des horizons qu'il faut ouvrir : une LDH qui serait celle de tous les droits de l'Homme et de toutes les générations, anciennes et nouvelles.

Prévu pour une durée de deux ans environ, ce processus vise à mettre en mouvement la LDH et repose donc sur la volonté de participation des ligueuses et des ligueurs. Il mobilisera la participation de toutes les instances de la LDH à tous les échelons et comportera un travail d'approfondissement dans les territoires au plus près des sections, afin de s'appuyer sur leurs expériences et sur leurs analyses.

Ce travail interroge en profondeur le mandat de la LDH, c'est-à-dire le politique. Il devrait se traduire par des changements organisationnels, sans doute de langage et de modes de travail avec la société civile organisée et les citoyens mobilisés sur des questions qui nous concernent.

Pour amorcer ce travail, une série d'entretiens a été menée avec des présidents et secrétaires généraux (d'autres entretiens doivent suivre avec des personnes ressources au sein de la LDH). Une journée de travail a été organisée avec le Bureau national, ainsi qu'une séance avec le Comité central. Ce n'est qu'un début car partout sur le territoire des rencontres vont être proposées aux ligueuses et ligueurs qui ont envie d'agir.

En conclusion nous pouvons dire que la LDH en 2018 a été encore et toujours sur tous les fronts. Ce rapport montre que des marges de progrès sont possibles. Le grand chantier de rénovation qui a été ouvert doit inciter chaque ligueur et chaque ligueuse à s'y investir afin de participer à la création de la LDH de demain.

Alors que nous venons de commémorer les 120 ans de la LDH, rappelons-nous ce qu'écrivait Gilles Perrault lors du centenaire de la LDH : « *elle était présente aux grands rendez-vous du passé. Sans elle, l'avenir serait un peu plus redoutable* ».

Pour le Secrétariat général
Vincent Rebérioux
Martine Cocquet
Tiphaine Havel
Stéphane Lenoël
Fabienne Messica
Christiane Véron